



# LES PROFESSIONNELS ONT LA MATURITÉ REQUISE POUR ENSEIGNER

AGEFI - 12.04.2024

## « POUR ÊTRE UN BON PROF, FAUDRAIT-IL N'AVOIR JAMAIS QUITTÉ L'ÉCOLE ? »

**La commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats se prononcera toute fin avril sur une initiative déposée par le Canton de St-Gall demandant que les titulaires d'une maturité professionnelle puissent accéder aux hautes écoles pédagogiques (HEP) sans examen, en vue d'y suivre une formation d'enseignant pour les degrés préscolaire et primaire. Ce projet vise à ôter un obstacle injustifié à ces études tout en apportant une partie de la réponse au problème de pénurie d'enseignants à laquelle font face plusieurs cantons.**

A l'heure actuelle, les titulaires d'une maturité professionnelle voulant suivre une formation pédagogique doivent passer un examen d'admission auquel préparent des cours quasi obligatoires. Rappelons que la formation d'enseignant pour les degrés préscolaire et primaire est un Bachelor qui ne nécessite pas de niveau universitaire, contrairement aux Master HEP pour le secondaire qui exige lui un niveau universitaire en rapport avec les branches d'enseignement visées. On se trouve donc dans une situation étrange où un titulaire de maturité professionnelle, qui serait spécifiquement formé pour la prise en charge d'enfants via son parcours de formation professionnelle, doit réaliser un examen d'entrée alors que le gymnasien option grec ancien accède directement à la HEP.

Les titulaires d'une maturité professionnelle n'ont pas le même cursus que ceux issus de la maturité gymnasiale, soi-disant graal de la culture générale. Mais ils ont aussi accès à la

culture générale intégrée dans l'apprentissage et durant la maturité professionnelle. Par ailleurs, évoluer dans le monde professionnel est également enrichissant sur ce plan. A lire les prises de position des opposants à cet assouplissement, on croirait que les apprentis ne font qu'exécuter bêtement des gestes techniques sans réflexion, sans interaction avec autrui et sans compréhension du monde. Pour être un bon prof, faudrait-il n'avoir jamais quitté l'école ?

Certains cantons rencontrent des difficultés liées à la pénurie d'enseignants, en particulier pour le degré primaire. Il est donc important de faciliter l'accès à ces études pour cette catégorie de candidats. En outre, une plus grande diversité de profils professionnels au sein du corps enseignant a également des avantages, permettant une plus grande ouverture sur le monde et renforçant la qualité de l'enseignement. On peut même rêver que les futurs enseignants, via le partage d'expérience, élargissent la panoplie de modèles de carrière pour mieux inspirer leurs élèves.

Ce n'est pas la première fois que le Parlement ou l'une de ses commissions sont amenés à se prononcer sur un projet de ce type. Les Chambres ont souvent tergiversé sur la question. Espérons que cette édition sera la bonne car le projet contribue aux grands enjeux du système de formation : la qualité, la diversité, la perméabilité et la valorisation de la formation professionnelle.